

Groupe de liaison Police de l'APSAM

Réunion du 4 mai 2023

Compte
rendu

Réunion tenue le jeudi 4 mai 2023, de 9 à 15 h. Bureaux de l'APSAM

Étaient présents :

| Nom | Organisation | Nom | Organisation |
|---|-----------------|-------------------------------------|--------------|
| Patrick Lalonde (teams) | ADPQ | Pierre Lamarre | FPPVQ |
| Jean-François Veillette | APPQ | Anne-Marie Bolduc Mégan Langlois | MSP |
| Amélie Trudel | APSAM | Patrick Roy | SPSherbrooke |
| Guillaume Beauchemin | APSSAP | François Duguay | SPVGatineau |
| Caroline Monette | CNESST | Stéphane Dumont | SPVM (RP) |
| Joanie Prince (teams) | ENPQ | Sébastien Talbot | SPVQ |
| Sylvain Tardif (en remplacement de François Lemay) | FPMQ | Frédéric St-Denis | SQ |
| François Labrecque | SPVM | Karine Charbonneau | APSAM |
| Nicolas Veilleux (en remplacement de Patrick Lepage) | FPP Châteauguay | | |
| Invités | | | |
| Christine Lamarche | APSAM | Marc Fournier (TEAMS) | APSAM |
| Marie-Hélène Poirier | IRSST | Benjamin Reid-Soucy | APSAM |
| Laurence Pelletier | MSP | Laurent Corthesy-Blondin | CRISE |
| Marie-Laurence Plourde | APSAM | Christine Genest | CRISE |

Étaient absents :

| Nom | Organisation | Nom | Organisation |
|--------------|--------------|-----------------|---------------|
| Evens Guercy | FPPM | Carl Laneuville | FPP Longueuil |

1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour

La bienvenue est souhaitée à tous. La rencontre commence vers 9 h. Nous accueillons un nouveau membre, soit Jean-François Veillette de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (en remplacement de Dominique Roberge).

Quelques membres ont dû s'absenter, mais ont été remplacés pour la rencontre. C'est très apprécié. L'ordre du jour est présenté, des points y ont été ajoutés.

2. Tour de table

Tous se présentent à tour de rôle.

3. Suivi de la rencontre du 22 septembre 2022

- **Lombalgie chez les policiers du Québec** : La Sûreté du Québec a autorisé l'APSAM à diffuser les fiches de prévention sur le sujet aux services de police. Amélie Trudel assure la diffusion auprès des services de police municipaux lors de demandes.
- **Campagne de sensibilisation sur le déplacement d'urgence au SPVG** :
 - La vidéo est toujours pertinente. Amélie Trudel enverra le lien et en assurera la diffusion auprès des services qui la demande.
- **Stress post-traumatique chez les policiers : offre de service**
 - À la demande, l'APSAM accompagne des milieux de l'urgence dans le développement d'un programme de gestion globale des événements traumatiques.
- **Recherche et cause circonstances incendie (RCCI)**
 - Le dossier est terminé et la méthode sécuritaire incluant les EPI est viable selon le RSPSAT et la CNESST. Il reste à diffuser le tout d'ici la fin 2023, mais le protocole sera le même que IAAI (Référence : IAAI – Third edition april 2022) en plus de l'option d'utiliser un « powered air-purifying respirator » (PAPR) ou un demi-masque avec cartouche selon le choix du technicien en scène d'incendie.
 - La nouveauté est que le projet a permis d'identifier le PAPR comme un appareil conforme aux exigences. Les valeurs obtenues lors des échantillonnages d'urine ou de la qualité de l'air révèlent que les intervenants sont sous les valeurs admissibles pour l'ensemble des contaminants mesurés.
 - Il demeure que la décontamination doit malgré tout être exécutée afin de limiter le contact avec la peau. De plus, pour les changements de cartouches, on doit se fier à la date d'expiration de la cartouche indiquée sur l'appareil pour le PAPR alors que pour le demi-masque, c'est une cartouche par enquête. Quant au port des autres EPI, la situation demeure la même que lors de la présentation au groupe de liaison du 22 septembre dernier.
 - Il resterait à clarifier ou à déterminer quels seraient les éléments de prévention à mettre en place spécifiquement aux tâches police.
 - Sébastien Talbot du SVPQ est sur le comité de travail APSAM en cours chez les pompiers. Le SPVQ travaillera sur une directive et les outils police (arbre décisionnel et équipements possibles) et pourra le présenter au groupe de liaison pour le rendre accessible aux autres services.

- **Suivis des recherches et projets**

État de la situation actuelle chez les policiers concernant les risques de chutes et glissades en hiver et le port de bottes.

- Le projet n'aura pas lieu. Toutefois, la Direction des laboratoires de l'IRSST offre maintenant un nouveau service : celui de faire des tests de résistance au glissement de chaussures de travail sur différentes surfaces, dont la glace ([voir le lien](#) pour plus d'informations).
- Le sujet est récurrent et toujours d'actualité.
- Dans les appels d'offres, on mentionne que des critères peuvent y être énoncés pour que les semelles aient des caractéristiques efficaces pour la SST (ex. exiger la semelle Vibram ou technologie équivalente sur preuve de tests faits sur la machine Satra).
- Le Service de Sherbrooke mentionne travailler avec un fabricant pour déterminer les meilleures options de bottes.
- Il est mentionné qu'un service a fait une recension sur le sujet auprès des autres services.
- La publication d'un article par l'APSAM sur les bottes et les critères qui peuvent être utiles pour soutenir les services d'approvisionnement sera fait. Patrick Roy du SPSherbrooke y participera avec les résultats du projet pilote avec la compagnie Royer, une présentation de la technologie des semelles Vibram Artic grip. Le SPVQ y présentera aussi les résultats de leurs recherches.

- **Prévention de la noyade**

- À la suite du décès de Pierre Lacroix, un comité dirigé par le MSP, auquel l'APSAM et la CNESST siègent, a été mis sur pied concernant le sauvetage nautique. Les protocoles d'interventions sur les eaux entre policiers et pompiers devront être clarifiés à la suite des conclusions du comité.
- Pour ce qui est des interventions riveraines, l'ENPQ enseigne aux policiers aspirants à ne pas aller à l'eau. Dans certains services de police, l'approche échelonnée est utilisée en fournissant des outils et une formation aux policiers pour l'intervention riveraine. Pour d'autres services, l'orientation peut être différente. Les décisions doivent être basées sur l'analyse de risques de la ville (ex. : spécialité du service incendie, délai d'intervention, situation géographique et hydrographique).
- Il est proposé d'attendre les conclusions du comité mené par le MSP avant de statuer dans le cadre du groupe de liaison s'il y a des actions ou une orientation à prendre sur ce dossier.

4. **Planification stratégique APSAM 2024-2028**

Une présentation sur la planification stratégique de l'APSAM est effectuée par M. Marc Fournier, directeur général de l'APSAM. Il remercie les membres en indiquant que leur présence et leur engagement envers le groupe de liaison démontrent que la SST est plus qu'une priorité, que c'est une valeur à leurs yeux.

Il présente le processus de mise à jour et le bilan sommaire de la planification stratégique 2019-2023. Amélie Trudel présente le bilan des activités « police » des dernières années (voir ppt en pièce jointe du courriel).

Les points forts des dernières années : développement des connaissances du secteur par les conseillers de l'APSAM et des acteurs en place, connaissances plus fines des différents dossiers, solidification des liens avec des partenaires.

Les membres du groupe se disent très satisfaits de l'organisation et du contenu des rencontres. Ils expriment vouloir conserver deux rencontres par année. La très grande majorité d'entre eux considère que le fonctionnement actuel du groupe de liaison permet d'atteindre chacun des objectifs du mandat et leur permet de répondre à leurs rôles et responsabilités.

Communications

Un enjeu est soulevé par rapport au relais et à la diffusion de l'information. Les membres soulignent qu'ils peuvent relayer les informations aux représentants des différents services, mais ne peuvent garantir la diffusion de l'information à l'intérieur de ceux-ci.

Aussi, il y a beaucoup d'informations qui circulent sans être toujours cohérentes ou dans lesquelles la santé et la sécurité ne sont pas incluses.

De plus, il y a un enjeu de publiciser l'information publiquement (ex.: directives opérationnelles). Quels sont les documents pouvant ou pas être diffusés, à qui peuvent-ils être envoyés, à qui l'autorisation doit-elle être demandée, quel est le mode de diffusion à préconiser?

L'APSAM peut jouer un rôle dans le partage et la diffusion de l'information en augmentant la collaboration avec des partenaires (ex.: implication à des comités du MSP, participation à des événements de la FPMQ et ADPQ, article dans les revues).

Avec les constats divers, il est proposé aux membres du groupe de liaison, la création d'un comité consultatif sur la communication des informations. Une description et un mandat seront proposés à l'automne.

Priorités 2024-2028

Le choix des priorités se fera à l'automne à la suite de l'acceptation des axes de priorités par le Conseil d'administration. L'objectif à ce stade est de recueillir les commentaires et suggestions.

Propositions d'enjeux à ajouter ou à réfléchir pour la planification stratégique soulevés par le groupe :

- Axe 1.2 – intégrer la notion d'acquisition d'équipements. C'est toujours à recommencer et la SST n'y est pas intégrée ou considérée.
- Les statistiques présentées sont celles de l'ensemble des travailleurs du secteur municipal.
 - Une mise en commun des statistiques des services pourrait permettre d'avoir un meilleur portrait de la situation.
- Soutenir les enjeux relatifs aux altercations.
 - Une réflexion complète sur la prévention devrait être faite. Les outils d'information actuels pourraient devoir être actualisés.
 - L'ENPQ devrait être mis à profit pour la question des requalifications avec les armes et armes intermédiaires.
- Il est mentionné qu'il y a encore des enjeux importants dans le dossier de la santé psychologique notamment en lien avec la mise en œuvre de services cohérents à travers les services de police du Québec. Il est proposé de mettre sur pied un comité consultatif et paritaire.
 - Soutenir les initiatives d'offre de services en santé psy panquébécois

- Réfléchir sur des éléments préventifs diminuant l'exposition aux événements traumatiques (ex.: ne pas amener toute l'équipe sur un suicide; rotation des enquêteurs sur des crimes infantiles ; rencontres obligatoires régulières des policiers exposés par un psychologue) (voir [Protocole de prise en charge des événements](#) – Programme de gestion globale des événements traumatiques au travail).
- Il est mentionné que la surexposition au trauma amène des absences et des récidives (ex.: lors du retour au travail; interventions répétées dans une courte période sur des scènes; accumulation de plusieurs événements).

5. Présentation du document sur la prévention du suicide

Une présentation de l'IRSST est faite sur le « Guide d'informations pour les organisations policières du Québec – Prévention du suicide chez le personnel policier : pistes d'action basées sur les facteurs d'influence, les interventions associées et les programmes globaux existants ». Il ne reste que quelques semaines avant la sortie du guide.

Ce guide est bien accueilli par les membres du groupe de liaison. On mentionne que, considérant qu'il y a une multitude des pistes d'action, les services pourront choisir différentes actions à implanter. Aussi, ce guide servira à tous les niveaux de services de police, même les plus petits.

Parmi les facteurs de protection et les pistes d'action (niveau primaire, secondaire et tertiaire) dans ce guide, il est mentionné que certains éléments pourront servir à soutenir des enjeux ou priorités soulevés dans la planification stratégique.

6. Suivi des actions du MSP - santé psychologique des policiers

Présentation et suivi du MSP par Mme Laurence Pelletier concernant la campagne de prévention du suicide. Le MSSS a déposé la stratégie nationale de prévention du suicide. Le MSP a demandé des budgets dans le cadre de cette stratégie. Actuellement, le ministère en est aux premières étapes de la campagne. La clientèle visée est : les policiers, les pompiers, les préposés 911, les agents correctionnels, les constables spéciaux.

L'objectif est de rendre disponibles des outils/activités de prévention variés. Un visuel a été développé et le MSP en est rendu aux dernières étapes de validation.

Étant donné que la diffusion de message de sensibilisation et d'activités de prévention nécessite une expertise psychosociale de pointe avec cette clientèle, une entente de subvention a été signée avec le Centre d'étude sur le Trauma. M. Steve Geoffrion et Mme Christine Genest contribueront au projet.

Il a été souligné d'inclure les informations sur le sujet auprès des étudiants au collégial et à l'ENPQ aux programmes afin de contribuer et favoriser la prévention dès l'entrée des policiers en service. L'idée est effectivement de jouer sur tous les fronts. Le MSP consultera des "gens terrain".

L'idée de centraliser les services offerts en psychologie auprès des services policiers du Québec a été soulevée afin d'assurer une cohérence des actions. Il a été proposé que le MSP soit le porteur du dossier et qu'il y réunisse les acteurs propices et paritaires. Une analyse de cette approche sera effectuée par le MSP.

Il a été mentionné que les services d'aide (PAE) offerts dans les organisations ne sont pas spécialisés pour les policiers. Le MSP a octroyé du financement à l'ENPQ pour développer et offrir un programme de formation à l'intention des psychologues et psychothérapeutes qui œuvrent auprès des policiers pour répondre à ce besoin. La première activité de ce programme devrait être disponible à l'automne 2023. Il est mentionné que le recours à d'autres intervenants habiletés à la relation d'aide (ex. : psychoéducateurs, travailleurs sociaux, infirmières) pourrait favoriser l'augmentation de l'offre de soutien aux policiers.

La présentation et l'avancement du dossier par le MSP sont bien accueillis par les membres du groupe de liaison. Il est mentionné qu'il y a eu une grande évolution dans le dossier de la santé psychologique à travers les années.

7. Ergonomie pour les services de police

Benjamin Reid-Soucy, ergonomiste et conseiller à l'APSAM, présente au groupe de liaison les dossiers traités en ergonomie auprès des services de police dans les dernières années. L'objectif est d'ajouter ces éléments aux réflexions pour les priorités des prochaines années :

- Autopatrouilles : soutien aux services de police de Repentigny (Mach-e) et de Lévis (habillage intérieur et extérieur) dans l'intégration de l'ergonomie dans les choix d'options dans les nouveaux véhicules. Le recueil des étapes de réalisation de ce projet est en cours afin de pouvoir le publier pour soutenir les autres services.
- Surveillance physique. Une majorité du personnel mentionne avoir des douleurs musculosquelettiques. Des rencontres ont eu lieu afin de discuter des options reliées à l'organisation du travail et la technologie.
- Ajustement dans l'habitacle de conduite. Présentation de la fiche aide-mémoire ainsi que de la vidéo sur l'ajustement des sièges pour les véhicules utilisés pour les travaux publics (cols bleus). Il y a également une présentation (formation de formateur) sur ce sujet. Des fiches avaient déjà été réalisées au SPVQ avec Esther Thibault. Elles pourraient être mises à jour.
Les membres sont favorables à l'adaptation des documents existants pour les véhicules de police. Les moniteurs de formation en conduite d'urgence sont assurément un public intéressant pour la diffusion auprès des travailleurs.
- Aménagement des postes. Plusieurs questions sur le sujet ont été posées à l'APSAM : postes informatisés, postes multiutilisateurs, salles de saisies et entreposage. [La formation personne-ressource en ergonomie au bureau sur l'adaptation des postes informatisés](#) offerte par l'APSAM s'adresse également à la clientèle policière. Une fiche pour effectuer l'évaluation de l'ajustement du poste informatisé sera déposée sur le site Web de l'APSAM. Il y a une présentation sommaire de la page Web sur le [Poste de travail informatisé](#).
- Manutention manuelle : sacs des patrouilleurs et entreposage de façon générale. L'APSAM offre la [formation manutention manuelle](#) adaptée à chaque milieu de travail.
- Ceinturon et veste pare-balles : Actuellement, il y a principalement une référence à l'externe. Y aurait-il des critères ou des lignes directrices à offrir sur ce dossier? À discuter lors du choix des priorités.

8. Dossiers SST en cours dans vos services

Gestion de la circulation (Sébastien Talbot, SPVQ): Accident d'un policier dans l'accomplissement de cette tâche. Il y a eu une intervention d'un inspecteur de la CNESST. Une analyse de risque a été faite, ce qui a permis de

soulever des points, de réviser la directive existante et d'offrir une formation à l'interne. L'implication du service de police dans l'aménagement routier avec les ingénieurs qui déterminent les plans de circulation peut être nécessaire.

François Duguay siège à un comité éthique de l'Association canadienne des chefs de police. On parle beaucoup du développement de la « culture of care ». Le [Congrès annuel](#) aura lieu en août, à Ottawa, où un conférencier sur le développement d'une formation concernant les concepts de se protéger soi-même, Dominique Boily, professeur ENAP sera présent.

Gilet pare-balles : il y a des enjeux qui sont soulevés. Des démarches sont entreprises auprès des services pour rectifier la situation. Il est mentionné par les services que des normes provinciales devraient être développées pour obliger l'intégration de critères dans les appels d'offres et établir des critères minimums à respecter par les fournisseurs.

Le SPVM travaille à des dossiers corporatifs, dont le programme respiratoire et l'aménagement des salles de traitement des stupéfiants qui seront complétées sous peu.

9. Prochaine rencontre : conclusion et fin de la rencontre

La rencontre se termine à 15 h 30.

La prochaine rencontre aura lieu le 2 novembre 2023. Elle aura lieu au SPVQ à Québec.

Compte rendu rédigé par Amélie Trudel / Karine Charbonneau
5 mai 2023